



Rumilly, le 9 février 2016

Commission Communale d'Accessibilité

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

BILAN 2015

VILLE DE RUMILLY

Présentation au Conseil Municipal du 3 mars 2016

THEMATIQUES

1. Données générales p. 3
2. Voirie et espaces publics p. 5
3. ERP communaux p.8
4. Mise en accessibilité des ERP privés p.9
5. Mise en accessibilité de la gare ferroviaire de Rumilly p.10
6. Réflexion sur la mise en accessibilité de bâtiments communaux pour les personnes handicapées mentales ou psychiques p.10
7. Conclusion p. 11
8. Annexe : recensement des Ad'Ap et des demandes d'autorisations de travaux déposés par les commerçants ou professions libérales de la commune p. 12

1. Données générales

1.1 Informations administratives

Rumilly est une commune comprenant 15 000 habitants, et située au sud-ouest du département de la Haute-Savoie, à mi-chemin entre les agglomérations d'Annecy et d'Aix les Bains, au cœur de l'Albanais.

Suite au redécoupage cantonal de 2014, elle est désormais le chef-lieu d'un canton de 29 communes regroupant environ 40 000 habitants.

Elle est la ville-centre de la communauté de communes créée en 2000 et regroupant 18 communes, pour 28.000 habitants.

1.2 Informations administratives de la Commission Communale pour l'Accessibilité

Par délibération du 22 décembre 2008, le conseil communautaire a décidé de la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité. La communauté de Communes du Canton de Rumilly a précisé, par délibération du 12 octobre 2009, sa prise de compétence « accessibilité : élaboration d'un Plan de mise en œuvre en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics et de réalisation d'un diagnostic des Etablissements Recevant du Public pour les catégories 1 à 4 ».

La loi imposant la coexistence d'une commission communale et d'une commission intercommunale dès que les populations respectives de la commune et de l'EPCI dépassent le seuil de 5000 habitants, la commune a créé, par délibération du 29 avril 2010, une commission communale pour l'accessibilité.

Les objectifs de cette commission, élargis par la nouvelle réglementation aux personnes handicapées et aux personnes âgées, sont définis dans l'Article L.2143-2 du code général des collectivités territoriales :

Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Elle est destinataire des projets d'agendas d'accessibilité programmée et des documents de suivi et de l'attestation d'achèvement des travaux prévus dans l'agenda d'accessibilité programmée concernant des établissements recevant du public situés sur le territoire communal.

Elle tient à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

Pour les services de transport ferroviaire, la commission est destinataire des schémas directeurs d'accessibilité-agendas d'accessibilité programmée quand ils comportent un ou plusieurs établissements recevant du public situés sur le territoire communal.

Elle recense également l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

Par ailleurs la commission communale préparera, accompagnera et validera, à l'échelle de la commune, les travaux de la commission intercommunale d'accessibilité chargée de l'élaboration du Plan d'Accessibilité des Voiries et des Espaces Publics et de la réalisation du diagnostic des Etablissements recevant du public.

Comme suite aux élections municipales de mars 2014, la composition de la commission communale d'accessibilité a été revue comme suit :

- **14 membres du Conseil Municipal :**
 - o Le maire, membre de droit
 - o 10 élus de la liste conduite par M. BECHET :
 - V. BONET,
 - S. DEPLANTE,
 - R. FAVRE,
 - JP. VIOLETTE,
 - S.BERNARD-GRANGER,
 - M. ROUPIOZ,
 - M. BONANSEA,
 - M. BOUVIER,
 - E.TURK-SAVIGNY
 - o 1 élu de la liste conduite par M. MORISOT :
 - I. ALMEIDA
 - o 1 élu de la liste conduite par M. BRUNET :
 - K. AFFAGARD
 - o 1 élu de la liste conduite par M. JARRIGE:
 - J. RUTELLA

- **6 membres extérieurs au Conseil Municipal :**
 - o 1 représentant des personnes déficientes intellectuelles et handicapées psychiques,
 - o 1 représentant des personnes handicapées physiques,
 - o 1 représentant de l'UCRA (association des commerçants rumilliens),
 - o 2 représentants des usagers,
 - o 1 représentant des personnes âgées.

Depuis sa création la commission s'est réunie à plusieurs reprises :

- Le 22 juin 2010
- Le 7 décembre 2010
- Le 21 juin 2011
- Le 1^{er} octobre 2012
- Le 9 avril 2013
- Le 23 juin 2014
- Le 20 octobre 2014
- Le 22 juin 2015
- Le 25 janvier 2016

2. Voirie et espaces publics

2.1 Diagnostic des voiries et espaces publics

Rappel des trajets retenus dans le cadre du diagnostic établi par le cabinet « Qualiconsult » :

1/ La Boucle des Trois Ponts (Zone stationnement des bus / Passage souterrain / Av Roosevelt / Av Chantemerle/ Av Roosevelt / Av E. André / Place de l'Hôtel de Ville / rue de Montfort / Passage et place Croisollet/ rue du collège / Rue du Pont Neuf / Rue J. Béard / Bd Dagand / Rond Point du Chéran / cheminement jusqu'à la Zone de stationnement des bus)

2/ Pont Neuf / Grumillons (Passerelle sur Voie Ferrée / rue de la Saugé / montée vers les Grumillons)

3/ SNCF – Hôtel de Ville (Gare / place d'Armes / place Stalingrad / rue des Tours / allée piétonne devant l'école / rue des écoles / Maison emploi et solidarité / place Ste Agathe / rue d'Hauteville / rue Filaterie / place de l'Hôtel de Ville)

4/ Monéry – La Fuly (Arrière gare / rue du Mont Blanc / route de la Fully / rue de Monery / stade de foot / rue et école des Prés riants / rue des Glières)

5/ Place d'Armes – Aumône (Chapelle de l'Aumône / rue de l'Industrie / passage souterrain)

6/ Hôtel de Ville – Salle des Fêtes (Rue des Boucheries / rue de la Curdy / Bd Dagand)

7/ Parking Intermarché – centre de Loisirs (Intermarché / Bricomarché / Av Roosevelt)

8/ Sud Av Gantin – Place Croisollet (Av gantin / Rue Montpellaz / place Stalingrad / hôpital / Eglise / cinéma / rue F. Girod)

9/ Bd Louis Dagand (Zone projet)

2.2 Réalisation des travaux de voiries et espaces publics durant l'année 2015

2.2.1 Parcours 1 « Boucle des trois ponts »

Types de travaux et Budget :

- 17 mises aux normes PMR des passages et cheminements piétons,
montant 44 990 euros TTC.
- Mise en place de bandes pododactiles sur plusieurs passages piétons
montant de 13 800 euros TTC
- Création de Trois places PMR (hôtel de ville, place de l'église et parking de la Néphaz)
- **Obstacles sans Objet :**
1,2,3,4,8,16,18,22,23,24,25,27,28,29,31,35,36,37,38,55

- **Obstacles levés en 2015**
12,14,19,20,21,30,33,34,50,57,75,79 (PM 42 et 44 levés en 2014)
- **Obstacles levés avec les travaux rue Frédéric Girod en 2015:**
Obstacles n°31, n°32, n°33

- **Déroghations à demander:**
Obstacles n°7, n°10, n°23, n°36, n°40, n°43, n°52, n°60, n°66

- **Obstacles restants à lever en 2016**
5,6,11,17,26,54

- **2.2.2 Sanitaires publics (cabines installées place Croisollet sous l'église):**
Travaux reportés en 2016

Total coûts 2015 pour les voiries et espaces publics :	58.700€
---	----------------

Suivi du budget accessibilité des voiries et espaces publics

Mise à jour le 14/01/2016

Années	Budget travaux sur trajets diagnostiqués	Budget travaux sur parcours non diagnostiqués	Budget total
2011	70.000€	15.000€	85.000€
2012	12.800€	0	12.800€
2013	29.574€	14.083€	43.657€
2014	95.805,61€	0	95.805,61€
2015	58.700€	0	58.700€

2.3 Projets pour l'accessibilité des voiries et espaces publics en 2016

Les projets pour 2016 :

- **Terminer le circuit Hôtel de ville salle des Fêtes**
Budget estimatif : 40.000€

- **Main courante côte des anciens Moulins**
Budget estimatif : 13.000€

- **Toilettes publiques accessibles** (cabines installées place Croisollet sous l'église) :
Budget estimatif 2015 pour réalisation 2016 : 84.000€

- **Réfection des peintures passages piétons de la boucle des 3 Ponts (Bandes contrastées sur les mâts) :**
Budget estimatif : 2.500€

- **Elargissement du cheminement piéton rue de Verdun entre rue des Forts et Croix noire**
(budget non évalué)

Il faut noter le travail important de recensement des demandes de dérogations sur les parcours 1 et 3, à réaliser durant l'année 2016.

Budget prévisionnel global : 139.500€

3 Etablissement Recevant du Public communaux

3.1 Diagnostic des ERP

L'agenda d'Accessibilité Programmée a été approuvé par le conseil municipal le 23 septembre 2015.

Il prévoit la programmation des travaux à réaliser sur 34 des 43 bâtiments communaux encore non accessibles, sur une période de 6 ans s'étalant de 2016 à 2021.

L'Année 2015 était encore une année transitoire pour laquelle la commission communale d'accessibilité avait proposé un certain nombre de travaux.

3.2 Bilan pour les travaux d'accessibilité des ERP en 2015

- Normes d'accessibilité des ascenseurs

Les diagnostics ont été réalisés par les bureaux de contrôle chargés également des normes de sécurité. Les travaux prévus en 2015 ont été reportés dans les années suivantes.

- Porte d'entrée de l'hôtel de ville

Le projet a évolué du fait de la nécessité de prendre en compte les problèmes de fonctionnement de l'accueil du RDC par les agents municipaux.

Un nouveau projet est en cours de finalisation. Les travaux, initialement prévus en 2015, sont reportés sur l'année 2016.

Budget prévisionnel : 9.957€

- Accès à la Maison de l'Albanais

Le projet a été engagé sur le budget 2015 et sera réalisé au printemps 2016. Il comprend les travaux suivants :

- Suppression du Cèdre
- Remise en forme du parvis
- Réduction de la tonnelle

Budget prévisionnel: 30.041€TTC

- Entrée de côté de l'Eglise

La rampe d'accès a été réalisée pour un montant de 3.364€TTC.

Il reste à réaliser une place de parking PMR sur le parvis (150€) et la pose d'un panneau (100€).

<i>Total coûts 2015 pour les ERP : 43.612 € TTC</i>
--

Suivi du budget accessibilité des ERP

Mise à jour le 14/01/2016

Années	Budget travaux hors bâtiments diagnostiqués	Budget travaux sur bâtiments diagnostiqués	Budget total
2011	12.540€	9.300€	21.840€
2012	5.596€	18.184€	23.780€
2013	0	75.000€	75.000€
2014	900€	65.000€	65.900€
2015	3614€	39.998€	43.612€

3.3 Projets de travaux d'accessibilité des ERP en 2016

- **Réalisation des travaux prévus en 2015 et reportés en 2016** (voir ci-dessus)
- **Réalisation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée**

Comme le prévoit l'Ad'ap, les travaux programmés en 2016 concernent :

- Les places de parking PMR
- Les cheminements
- Les portes
- Le marquage de parois vitrées
- Les ascenseurs (Maison de l'Emploi et de la Solidarité, Police) : 16.500€
- Les guichets d'accueil

25 bâtiments sont concernés.

Budget prévisionnel : 145.044€

4. Mise en accessibilité des ERP privés

En vertu de l'article L.2143-3 du Code général des collectivités territoriales, la commission communale d'accessibilité est destinataire des projets d'agendas d'accessibilité programmée prévus à l'article L. 111-7-5 du code de la construction et de l'habitation concernant des établissements recevant du public situés sur le territoire communal.

Elle est également destinataire des documents de suivi définis par le décret prévu à l'article L. 111-7-9 du code de la construction et de l'habitation et de l'attestation d'achèvement des travaux prévus dans l'agenda d'accessibilité programmée mentionnée au même article quand l'agenda d'accessibilité programmée concerne un établissement recevant du public situé sur le territoire communal.

A ce titre, un recensement des Ad'Ap ou des demandes d'autorisations de travaux déposés par les commerçants ou professions libérales de la commune a été réalisé. Une synthèse des dossiers déposés au 25/01/2016 est présentée ci-dessous.

Le détail des activités concernées est joint en annexe.

Type de dossiers déposés	Nombre
ADAP simplifié	6
ADAP pour travaux de + de 3 ans	2
Attestations sur l'honneur d'accessibilité	20
Autorisations de travaux pour mise en accessibilité	44

5. Mise en accessibilité de la gare ferroviaire de Rumilly

Pour les services de transport ferroviaire, la commission est destinataire des schémas directeurs d'accessibilité-agendas d'accessibilité programmée prévus à l'article L. 1112-2-1 du code des transports quand ils comportent un ou plusieurs établissements recevant du public situés sur le territoire communal ainsi que des bilans des travaux correspondant à ces schémas directeurs d'accessibilité-agendas d'accessibilité programmée prévus au I de l'article L. 1112-2-4 du même code.

A ce titre, la région Rhône Alpes a adopté la schéma directeur d'accessibilité – Agenda d'accessibilité programmée (SDA-Ad'Ap) relatif aux transports régionaux de voyageurs (téléchargeable avec le lien suivant : <http://www.rhonealpes.fr/158-accessibilite.htm>)

Ce schéma précise que la gare ferroviaire de Rumilly est classée dans les 65 points d'arrêt ferroviaires prioritaires ou complémentaires.

La gare de Rumilly répond notamment au critère 1 : « fréquentation supérieure à 1000 voyageurs par jour hors Ile-de-France ».

6. Réflexion sur la mise en accessibilité de bâtiments communaux pour les personnes handicapées mentales ou psychiques

L'UDAPEI, association œuvrant pour les personnes handicapées mentales et psychiques propose à la commission communale d'accessibilité de déterminer un bâtiment communal qui puisse être identifié avec le label S3A (symbole d'Accueil d'Accompagnement et d'Accessibilité).

Cette démarche est soutenue par le Conseil départemental.

Elle consiste à :

- La mise en place d'une signalétique adaptée pour les personnes handicapées psychiques ou mentales
- La rédaction de documents écrits de manière compréhensible pour les personnes handicapées mentales : le FALC (Facile A Lire et à Comprendre)
- La formation des agents d'accueil

Cette action nécessiterait la participation de personnels des services techniques (chargés ensuite de disposer la signalétique adaptée) et du personnel d'accueil.

L'intervention de l'UDAPEI serait gratuite en ce qui concerne l'accompagnement à la réflexion sur la signalétique et le FALC.

Les coûts à envisager concerneraient :

- la formation du personnel d'accueil (l'UDAPEI intervenant alors comme organisme de formation agréé)
- les éventuelles éditions de documents rédigés avec le FALC
- et l'éventuelle signalétique à installer.

Il pourrait être proposé de retenir un établissement très fréquenté, comme par exemple l'hôtel de ville ou le Quai des arts.

Une présentation détaillée est réalisée auprès des membres de la commission communale d'accessibilité pour avis, avant d'être soumise à l'approbation de la municipalité.

7. Conclusion

L'Année 2015 a été une année importante pour la commune sur deux plans :

- La réalisation de gros travaux de voiries (notamment rue F. Girod) qui ont permis de prendre en compte l'objectif de réduction de nombreux obstacles. D'autres aménagements de trottoirs ou de places PMR ont trouvé place sur le parcours de la Boucle des trois ponts.
- Un gros travail d'élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) pour les bâtiments communaux, proposant ainsi une feuille de route pour les 6 ans à venir.

La commission communale d'accessibilité restera mobilisée pour dynamiser ce travail, en donnant son avis sur les réalisations, et en accompagnant la démarche de priorisations des travaux et d'adaptation aux besoins des usagers.

ANNEXES

ADAP SIMPLIFIE POUR ERP 5^{ème} CATEGORIE
RENDUS ACCESSIBLES ENTRE LE 01 01 2015 ET LE 27 09 2015
TRANSMIS DIRECTEMENT EN DDT PAR LE PETITIONNAIRE
DONT COPIE A ETE TRANSMISE EN MAIRIE)

Commission Communale d'Accessibilité

DATE DE RECEPTION DE LA COPIE EN MAIRIE	NOM – Adresse	Activité
21/09/2015	BOULANGERIE CHATEL BERNARD 4 Place de l'Hôtel de Ville	Boulangerie
21/09/2015	MACIF RHONE ALPES 1 Bis Place d'Armes	Assurance
23/09/2015	ECOLE DE CONDUITE DE L'ALBANAIS 15 Rue du Pont Neuf	Auto-école
30/09/2015	AMBIANCES COIFFURE 11 Place Croisollet	Salon de coiffure
02/10/2015	SARL GEM GIRAUD ELECTROMENAGER 58 Rue René Cassin	Magasin d'électroménager, tv, hifi.
07/10/2015	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE Place d'Armes	Banque

DOSSIERS DE DEMANDE D'ADAP

POUR TRAVAUX ACCESSIBILITE DURANT PLUS DE 3 ANS

TRANSMIS DIRECTEMENT EN DDT PAR LE PETITIONNAIRE

DATE DE RECEPTION DE LA COPIE EN MAIRIE	NOM – Adresse	Activité
25/09/2015	COMMUNE DE RUMILLY (dossier fait par les services techniques)	
30/09/2015	POSTE IMMO	La Poste

ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR D'ACCESSIBILITE DES ERP 5^{ème}
CATEGORIE

RECEPTIONNEES EN MAIRIE

DATE DE RECEPTION	NOM – Adresse	Activité
16/12/2014	DIEUDONNE Bernard 56 avenue Gantin	Cabinet dentaire
19/12/2014	DUCASTIN Hervé Le Floréal 2 Place de l'Hôtel de Ville	Cabinet d'orthodontie
16/02/2015	BANQUE DE SAVOIE Place d'Armes	Banque
27/02/2015	OPTIQUE DUBUS - KRYS 11 rue Centrale	Magasin d'optique
27/02/2015	PHARMACIE DE LA GARE CHIARA Jean-Philippe 5 avenue Gantin	Pharmacie
27/02/2015	BANQUE LAYDERNIER 56 avenue Gantin	Banque
04/03/2015	ADECCO Avenue des Alpes	Agence intérimaire
05/03/2015	ALDI MARCHE SARL 42 Rue René Cassin	Supermarché
07/04/2015	SCM LA RUMILIENNE 45 Rue Montpelaz	Cabinet dentaire
21/04/2015	SCI 7 AVENUE DE CHEVENE (Enseigne LE PONT NEUF) 8 Rue Joseph Béard	Rumilly 2 Roues
13/07/2015	SNC POSSETY-BUTTIN (Pharmacie de la Grenette Place Grenette	Pharmacie
13/07/2015	ELODYS 2 Rue Centrale (local actuel)	Bijouterie fantaisie
13/07/2015	ELODYS 14 Place de l'Hôtel de Ville (nouveau local)	Bijouterie fantaisie
22/07/2015	LE CREDIT LYONNAIS 74 Rue Montpelaz et Place d'Armes	Banque
14/08/2015	IMPRIMERIE DUCRET 3 Rue André de Montfort	Imprimerie
20/08/2015	SOCIETE GENERALE 13 Avenue Gantin	Banque
27/08/2015	Agence GROUPAMA 37 Rue Montpelaz	Assurance
15/09/2015	TABAC DU PONT-NEUF 14 Rue du Pont-Neuf	Bureau de tabac
25/09/2015	TABAC PRESSE 10 Rue Montpelaz	Bureau de tabac – Presse
07/10/2015	JOUVENOZ ASSURANCES 30 Route de Saint Félix	Cabinet d'assurance

AUTORISATIONS DE TRAVAUX DEPOSEES EN MAIRIE POUR MISE EN CONFORMITE AUX REGLES D'ACCESSIBILITE

DATE DEPOT	NOM - ADRESSE	ACTIVITE	AUTORISATION TRAVAUX		DECISION				en cours
			sans demande de dérogation	avec demande de dérogation	favorable	défavorable	tacite favorable	tacite défavorable pour non complétude	
15/12/2014	DEMAISON Raphaëlle 1 Avenue Gantin	Pédicure Podologue	X		X				
22/12/2014	BRUNET Jean-Louis 12 Place d'Armes	Chirurgien- dentiste		X		X			
04/06/2015	BIOCOOP 9 Rue René Cassin	Magasin bio	X		X				
15/07/2015	DESSERTS ET CHOCOLATS 9 Place Grenette	Pâtissier chocolatier		X	X				
31/07/2015	EURL CHOUDOUDOU 24 Rue de l'Arcalod	Micro crèche	X		X				
17/08/2015	BIJOUTERIE CUENOT (*) 2 Rue Filaterie+B11	Bijoutier		X				X	
22/08/2015	CREPERIE BRETONNE (*) 22 Fg du Pont-Neuf	Crêperie		X				X	
31/08/2015	VERGOZ Claude 24 avenue E. André	Psychologue		X			X		
04/09/2015	ROSE BONBON (*) 19 Pl. de l'Hôtel de Ville	Vente de bonbons		X				X	
15/09/2015	TIMAN'FREYCHEL 15 Rue de la Résistance	Vente chocolats		X	X				
16/09/2015	UMFMB 13 Place Manufacture	Cabinet dentaire	X				X		

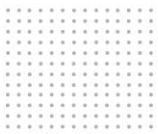
18/09/2015	SARL PASCALEX LE CERCLE D'OR 16 Rue Charles De Gaulle	Bar Restaurant		X	X				
22/09/2015	SCI AXELLE 7 Pl. Hôtel de Ville	Rhumatologue	X				X		
22/09/2015	SARL SHERTAN CAFE DES SPORTS 1 Place Stalingrad	Bar Restaurant		X				X	
24/09/2015	INFOVISION SERVICES 1 Avenue Gantin	Informatique		X			X		
24/09/2015	MERMET Bernadette BABETTE COIFFURE 37 Rue du Pont Neuf	Salon coiffure		X	X				
24/09/2015	SARL RUMILLY HOTELLERIE COUETT'HOTEL 4 Allée du Pressoir	Hôtel	X					X	
25/09/2015	SCM CABINET DE PSYCHOLOGIE 3 Avenue E. André	Psychologue		X			X		
25/09/2015	CHARBONNIER FLEURS 2 Rue Charles De Gaulle	Fleuriste	X		X				
25/09/2015	SNC L'TABAQUIN 13 Place Croisollet	Bureau de tabac		X	X				

25/09/2015	CHARLETY CUNGI M-F 10 Avenue Gantin	Gynécologie		X			X		
25/09/2015	CIN COIFFURE 22 Rue d'Hauteville	Salon coiffure		X			X		
25/09/2015	ALBANAIS AUTO EUROMASTER 58 Rue René Cassin	Négociant pneus Mécanique	X				X		
25/09/2015	CHARCUTERIE BOURSIER 5 Rue Montpelaz	Boucherie - Charcuterie	X				X		
25/09/2015	REVIL Louis 1 Place de l'Eglise	Cabinet médical		X			X		
25/09/2015	FOSSATI Suzette 9 Rue Centrale	Prêt à porter Lingerie		X			X		
25/09/2015	L'ESCALE DES SENS 80 Rue René Cassin	Institut de beauté	X				X		
25/09/2015	AU COIN DU LIVRE 13 Rue Charles De Gaulle	Librairie		X	X				
25/09/2015	EURL IKONES 2 4 Rue Centrale	Prêt à porter		X	X				
25/09/2015	CABINET INFIRMIER ROUGET MALLINJOURD MATTELIN Place de l'Eglise	Cabinet infirmier		X	X				

25/09/2015	BERATTO Delphine PASCAL Mathilde 1 Place d'Armes	Ostéopathie Pédicure		X			X		
28/09/2015	MC COIFFURE 80 Rue René Cassin	Salon coiffure	X		X				
28/09/2015	BOULANGERIE RENAULD 39 Rue Montpelaz	Boulangerie Pâtisserie		X	X				
30/09/2015	SAS ERTECO FRANCE Carrefour Market 9 Rue Robesson	Supermarché	X		X				
30/09/2015	EURL LES ARCADES 22 P. de l'Hôtel de Ville	Pizzeria		X	X				
30/09/2015	Cabinet DERUAZ 12 Place d'Armes	Maîtrise d'œuvre		X			X		
01/10/2015	PEARL DE BEAUTE 6 Rue Centrale	Institut de beauté		X			X		
07/10/2015	CARTON AND CO 16 Rue Filaterie	Décoration		X			X		
09/10/2015	LIGNE ET BIEN ETRE 6 Rue de l'Industrie	Institut de beauté	X				X		
21/10/2015	REGION RHONE ALPES Lycée Porte des Alpes 26 Rue de la Curdy	Lycée (accessibilité service restauration)	X		X				

09/11/2015	ROSE BONBON 19 Pl. de l'Hôtel de Ville	Confiserie		X					X
24/11/2015	CREPERIE BRETONNE 22 Fg du Pont-Neuf	Crêperie		X					X
01/12/2015	SA BRUMIVIAN Brico Marché Avenue Roosevelt	Bricolage	X						X
04/12/2015	BIJOUTERIE CUENOT 2 Rue Filaterie	Bijoutier		X					X

(*) : Dossier qui a fait l'objet d'une deuxième AT



::

Commission Communale d'Accessibilité